



## ARTISANS INFOS

16 juillet 2020



Chers collègues Artisans,

Depuis 2 mois j'ai entamé avec des élus de la CMA34, une série de visites des entreprises artisanales à travers tout le département. Pour l'instant les artisans de, Lunel, Poussan, Saint-André-de-Sangonis et Gignac, nous ont fait l'honneur de nous accueillir. Au cours de ces rencontres, ils m'ont fait part de leurs difficultés, mais surtout de leur farouche volonté de prendre la reprise à bras le corps.

Je salue le courage et l'opiniâtreté de ces femmes et de ces hommes qui malgré la terrible crise sanitaire font repartir leur entreprise et par conséquent l'économie locale qui en a grand besoin.

De notre côté les élus et les agents de votre Chambre de Métiers mettent tout en œuvre pour vous informer des aides possibles et vous aider à monter les dossiers.

La grande campagne de communication « Tous avec nos artisans » va se poursuivre durant l'été dans les médias locaux, mais aussi au niveau national avec des radios comme Sud Radio et RTL.

Dès septembre, nous poursuivrons le tour de l'Hérault des entreprises artisanales afin de rester à votre écoute.

Artisanalement votre.

**Christian POUJOL**, Président et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

---

### Taxis VSL

Il est possible depuis le 8 juillet, et jusqu'au 31 juillet 2020, de saisir sur amelipro une demande d'avance au titre de l'indemnisation de perte d'activité pour la période du 1er au 30 juin, selon les mêmes modalités que pour les précédentes périodes.

+ Infos

<https://www.cma34-covid19.fr/kits-de-lutte-covid-19/services/>

### Connaître les modalités d'ouverture des établissements

Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène définies en annexe

1 du décret du 10 juillet et de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

L'obligation de porter un masque de protection s'applique aux personnes de onze ans ou plus.

**En cas de réactivation du virus** dans certaines parties du territoire, des interdictions de déplacement pourront être décidées, les établissements recevant du public pourront être obligés de fermer, et la tenue des marchés couverts ou non interdite.

Les activités suivantes pourront toutefois continuer à recevoir du public : lien ci-dessous

+ Infos

<https://www.cma34-covid19.fr/kits-de-lutte-covid-19/mesures-g%C3%A9n%C3%A9rales/>

---

## #TousAvecNosArtisans

Cet été, le réseau des Chambres de Métiers continue à prendre la parole sur les médias et les réseaux sociaux avec notamment 3 émissions régulières sur Sud Radio et RTL et un troisième volet de la campagne #TousAvecNosArtisans pour valoriser le tourisme du savoir-faire.

### 1 été : 3 émissions

#### Les Routes de l'été

Animateur : Vincent Ferniot

Média : Sud Radio

Quand ? Du 13 juillet au 31 août à 11H45

Détails : Chronique quotidienne « Coup de pouce à l'apprentissage » pour parler des métiers, des CFA, de l'apprentissage, avec une palette large des métiers et des territoires. Joël Fourny, président de CMA France, a inauguré la chronique ce matin. :

+ Infos

<https://bit.ly/3fBigLX>

#### Mon entreprise se réinvente

Animatrice : Armelle Lévy

Média : RTL

Quand ? A partir du 15 juillet à 8H

Détails : Chaque matin, valorisation d'artisans dans ce contexte post confinement qui illustrent leur capacité de rebond, d'adaptation via la digitalisation par exemple.

## C'est ça la France

Animatrice : Nathalie Schraen-Guirma

Média : Sud Radio

Quand ? Tous les dimanches à 11h30

Chaque Dimanche, Nathalie Schraen-Guirma valorise dans son émission le « Fabrique en France ». Les dernières émissions ont pu mettre en avant Lydia Servary, gérante de La Petite Martial, une brasserie artisanale et le chocolatier Jordan Bac, artisan de Préchac (33).



---

## Guide formation

LA FORMATION : Osez l'Excellence !

La formation est un formidable levier pour booster la reprise dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à nous contacter et profitez de nos conseils et de notre expertise.

Consultez notre nouveau guide de formation

<https://www.cma34-covid19.fr/plan-de-relance-formations/>

Contact : s.mathieu@cma-herault.fr

---



La CMA34 est ouverte au public de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Durant le mois d'août la CMA34 fermeture des antennes :

➤ **Béziers** : du lundi 3 août 2020 au dimanche 16 août 2020

➤ **Clermont-l'Hérault et Lunel** : du lundi 3 août au dimanche 23 août

Le **siège social à Montpellier** sera fermé du lundi 10 août 2020 au dimanche 16 août 2020.

---



*Dans le cadre de la RGPD, vous pouvez demander à être désinscrit de nos listes de diffusion en adressant un message à : [cma34@cma-herault.fr](mailto:cma34@cma-herault.fr)*